



TRAITEMENT DES PENTES ABRUPTES DANS LA RÉGION 01

MISE EN SITUATION

Sur les cartes du 3^{ième} programme d'inventaire décennal, le portrait des pentes abruptes est très différent de celui du 2^{ième} programme d'inventaire décennal. Dans un souci d'utilisation de données les plus précises qui soient, la région a ciblé 22 feuillets comportant d'importantes modifications et a donné en 1999, le mandat à la firme Groupe Système Forêt (GSF) de revoir les pentes de ces 22 feuillets. Suite à cette révision, le constat a été que les cartes du 3^{ième} programme d'inventaire décennal sous-estimaient les pentes abruptes. Les nouvelles données de ces 22 feuillets avaient été intégrées aux calculs de possibilité en 2001.

Le même exercice a été réalisé à nouveau en 2005, mais cette fois sur l'ensemble des 6 UAF de la région du Bas-Saint-Laurent. Ces nouvelles données ont été intégrées aux présents calculs de possibilité forestière du Forestier en chef.

PROBLÉMATIQUE / ENJEUX

Le calcul de possibilité forestière porte sur le territoire forestier accessible (classe de pente 0 – 40 %). Les données utilisées par le 3^{ième} inventaire décennal d'origine surestimaient les superficies du territoire 0 – 40 % et par conséquent la possibilité forestière.

Ces nouvelles connaissances améliorent la fiabilité des calculs du Forestier en chef.

